



IMMOLOG

AVIS DE CONVOCATION DES ACTIONNAIRES EN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Mesdames et Messieurs les actionnaires de IMMOLOG, société anonyme au capital de 550.000.000 de dirhams et dont le siège social est sis à Casablanca – Km 7, Route de Rabat – Ain Sebaâ, immatriculée au Registre de Commerce de Casablanca sous le numéro 144.759, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 27 juin 2016 à 13 heures, audit siège, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires Aux Comptes ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015;
- Affectation du résultat ;
- Approbation du rapport spécial des Commissaires Aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 et suivants de la loi 17/95 tel que modifié et complété par la loi 20/05;
- Quitus aux Administrateurs et aux Commissaires Aux Comptes ;
- Ratification de la cooptation des nouveaux Administrateurs ;
- Nomination d'un Co-Commissaire Aux Comptes ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs en vue de formalités légales.

Les actionnaires réunissant les conditions exigées par la loi 17-95 du 30 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par le Dahir n°01-08-18 du 17 Joumada I 1429, portant promulgation de la loi 20-05, disposent d'un délai de 10 jours à compter de la publication du présent avis pour demander l'inscription de projet de résolutions à l'ordre du jour de l'Assemblée. Leurs demandes doivent parvenir au siège social en recommandé avec accusé de réception.

Les documents requis par la loi sont mis à la disposition des actionnaires au siège social et publiés sur le site internet www.groupeaddoha.com

Le projet des résolutions qui seront soumises à cette Assemblée, tel qu'il est arrêté par le Conseil d'Administration, se présente comme suit :

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture des rapports du Conseil d'Administration et des Commissaires Aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015, approuve les comptes annuels et le bilan tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et conclusions des rapports, se soldant par un bénéfice net comptable de **140.704.613,91 DH**. En conséquence, elle donne aux Administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le résultat tel qu'approuvé dans la résolution précédente, soit le bénéfice net comptable de **140.704.613,91 DH** de la manière suivante :

Résultat net bénéficiaire de l'exercice	140.704.613,91 DH
Réserve légale	7.035.230,70 DH
Auquel s'ajoute le report à nouveau antérieur bénéficiaire	250.271.531,50 DH
Soit un bénéfice distribuable	383.940.914,71 DH
Solde au compte report à nouveau	383.940.914,71 DH

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial des Commissaires Aux Comptes, sur les conventions relevant de l'article 56 et suivants de la loi 17-95, telle que modifiée et complétée par les lois 20-05 et 78-12, approuve le dit rapport et la conclusion des conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIÈME RÉOLUTION

Par suite de l'adoption des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale confère au Conseil d'Administration quitus définitif et sans réserve de sa gestion pendant l'exercice dont les comptes ont été ci-dessus approuvés, et aux Commissaires Aux Comptes pour l'exécution de leur mandat durant ledit exercice.

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, décide de ratifier la cooptation de M. Samir KALAM ALAMI en qualité d'Administrateur tel que décidé par le Conseil d'Administration en date du 28 mars 2016, en remplacement de M. Rachid BENCHABOUN, et ce pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit à l'issue de la présente Assemblée Générale Ordinaire.

Le mandat de Monsieur Samir KALAM ALAMI est renouvelé pour une durée de six ans. Il viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société, qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2021.

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, décide de ratifier la cooptation de M. Mohamed HAFNAOUI en qualité d'Administrateur tel que décidé par le Conseil d'Administration en date du 28 mars 2016, en remplacement de M. Othmane HANNAOUI et ce, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société, qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020.

SEPTIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale constate que le mandat du cabinet A.SAAIDI & ASSOCIES, Co-Commissaire Aux Comptes de la société est arrivé à expiration décide de désigner le cabinet HDID & ASSOCIES, représenté par M. Mohamed HDID, en qualité de Co-Commissaire Aux Comptes de la société et ce, pour une période de trois exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2018. M. Mohamed HDID, représentant le cabinet HDID & ASSOCIES, présent à l'Assemblée, déclare accepter le mandat qui vient d'être confié audit cabinet et remercie l'Assemblée Générale pour la confiance qui lui est ainsi témoignée.

HUITIÈME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire original, d'une expédition ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités légales.

Pour le Conseil d'Administration

IMMOLOG

IMMOLOG, SA au capital de 550 000 000 Dhs - RC Casablanca 144 759.
Siège social : Km 7 - Route de Rabat - Ain Sebaâ - Casablanca



IMMOLOG

COMPTES SOCIAUX

Etat des Soldes de Gestion

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)		EXERCICE 2015	EXERCICE PRECEDENT
1	Ventes de marchandises (en l'état)	-	-
2	- Achats revendus de marchandises	-	678 803 619.70
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	-	- 678 803 619.70
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)	738 170 324.45	1 798 095 541.28
3	Ventes de biens et services produits	1 283 130 413.93	879 585 671.03
4	Variation stocks de produits	- 544 960 089.48	918 509 870.25
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	-	-
III	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)	536 265 792.48	921 567 145.97
6	Achats consommés de matières et fournitures	526 489 002.72	916 529 390.94
7	Autres charges externes	9 776 789.76	5 037 755.03
IV	= VALEUR AJOUTEE (I+II-III)	201 904 531.97	197 724 775.61
8	+ Subvention d'exploitation	-	-
V	9 - Impôts et taxes	5 550.00	17 568.00
10	- Charges de personnel	7 470 220.70	6 257 499.04
	= EXEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)	194 428 761.27	191 449 708.57
	= OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)	-	-
11	+ Autres produits d'exploitation	-	-
12	- Autres charges d'exploitation	-	-
13	+ Reprises d'exploitation : transferts de charges	-	-
14	- Dotations d'exploitation	2 666 600.57	2 019 178.70
VI	= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	191 762 160.70	189 430 529.87
VII	+/- RESULTAT FINANCIER	- 31 507 753.76	- 45 049 056.12
VIII	= RESULTAT COURANT	160 254 406.94	144 381 473.75
IX	+/- RESULTAT NON COURANT	- 425 051.03	- 22 700 333.53
15	- Impôt sur les résultats	19 124 742.00	13 645 047.00
X	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	140 704 613.91	108 036 093.22

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.) - AUTOFINANCEMENT

1	Résultat net de l'exercice		
	- Bénéfice +	140 704 613.91	108 036 093.22
	- Perte -	-	-
2	+ Dotations d'exploitations (1)	1 991 433.57	2 019 178.70
3	+ Dotations financières (1)	-	-
4	+ Dotations non courantes (1)	-	-
5	- Reprises d'exploitation (2)	-	-
6	- Reprises financières (2)	-	-
7	- Reprises non courantes (2) (3)	-	-
8	- Produits des cessions d'immobilisations	-	-
9	+ Valeurs nettes d'amort des imm. cédées	-	-
I	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)	142 696 047.48	110 055 271.92
10	Distribution de bénéfices	-	-
II	AUTOFINANCEMENT	142 696 047.48	110 055 271.92

- (1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.
(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie.
(3) Y compris reprises sur subventions d'investissements.

Tableau des Immobilisations Autres que Financières

NATURE	Montant brut début d'exercice	Augmentation			Diminution			Montant brut fin d'exercice
		Acquisition	Product. par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS	10 241 803.40	-	-	-	-	-	-	10 241 803.40
Frais préliminaires	5 429 303.40	-	-	-	-	-	-	5 429 303.40
Charges à répartir sur plusieurs exercices	4 812 500.00	-	-	-	-	-	-	4 812 500.00
Primes de remboursement obligations	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	881 990.60	-	-	-	-	-	-	881 990.60
Terrains	-	-	-	-	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-	-	-
Mobilier, matériel de bureau et aménagement	857 040.60	-	-	-	-	-	-	857 040.60
Autres immobilisations corporelles	24 950.00	-	-	-	-	-	-	24 950.00
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-	-	-	-	-

Tableau des Créances

CRÉANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et organismes publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effet
DE L'ACTIF IMMOBILISE								
Prêts immobilisés								
Autres créances financières								
DE L'ACTIF CIRCULANT	1 521 131 084.89	525 605 304.38	995 525 780.51			462 913 114.33	3 152 491.74	
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	86 144 849.30	27 950 492.37	58 194 356.93					
Clients et comptes rattachés	951 048 329.25	77 679 231.36	873 369 097.89					
Personnel	24 600.09		24 600.09					
Etat	462 913 114.33	400 273 681.91	62 639 432.42			462 913 114.33		
Compte d'associés								
Autres débiteurs	19 701 898.74	19 701 898.74					3 152 491.74	
Compte de régularisation - Actif	1 298 293.18		1 298 293.18					

Etat des Changements de Méthodes

NATURE DES CHANGEMENTS	EXERCICE DU 01.01.2015 AU 31.12.2015	
	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS

I. Changements affectant les méthodes d'évaluation N E A N T

II. Changements affectant les règles de présentation N E A N T

Engagements Financiers Reçus ou Donnés Hors Opérations de Crédit-Bail

ENGAGEMENTS DONNES	EXERCICE DU 01.01.2015 AU 31.12.2015	
	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
Avals et caution (bancaire)	-	-
Avals et caution (C.Provisoires)	-	-
Caution de garantie de paiement: Solidaire en faveur de La Commune Urbaine de Marrakech	-	7 650 000
Autres engagements donnés	-	-
TOTAL (1)	-	7 650 000
(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées	-	-

ENGAGEMENTS RECUS	Montants Exercice	Montants Exercice Précédent
Avals et cautions BFO	-	-
Caution reçue de Douja promotion Groupe Addoha au profit de la Banque Populaire	125 000 000.00	125 000 000.00
Caution reçue de la Caisse de Dépôt et de Gestion au profit de la Banque Populaire	125 000 000.00	125 000 000.00
Autres engagements reçus	-	-
TOTAL...	250 000 000.00	250 000 000.00

Tableau des Sûretés Réelles Données ou Reçues

	EXERCICE DU 01.01.2015 AU 31.12.2015				
	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
Sûretés données					
Sûretés reçues					

- (1) Gage : 1- Hypothèque ; 2- Nantissement ; 3- Warrant ; 4- Autres ; 5- [à préciser]
(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces [sûretés données] [entreprises liées, associés membres du personnel]
(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur [sûretés reçues]

Etat de Dérégations

Indication des dérogations	EXERCICE DU 01.01.2015 AU 31.12.2015	
	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
I. Dérégations aux principes comptables fondamentaux		N E A N T
II. Dérégations aux méthodes d'évaluation		N E A N T
III. Dérégations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèses		N E A N T

IMMOLOG

IMMOLOG, SA au capital de 550 000 000 Dhs - RC Casablanca 144 759.
Siège social : Km 7 - Route de Rabat - Ain Sebaâ - Casablanca



IMMOLOG

COMPTES SOCIAUX

Tableau des Titres de Participation

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité 1	Capital social 2	Participation au capital en % 3	Prix d'acquisition global 4	Valeur comptable nette 5	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C de l'exercice 9
						Date de clôture 6	Situation nette 7	Résultat net 8	
FANADEK INVESTMENT SARL	IMMOBILIER ET TOURISTIQUE	2 200 000.00	99.99%	5 481 130.70	0.00	31 12 2015	- 5 096 270.65	- 36 676.00	
TOTAL				5 481 130.70	0.00				

Tableau des Provisions

NATURE	Montant débet d'exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin d'exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	5 484 130.71	-	-	-	-	-	-	5 484 130.71
2. Provisions réglementées	-	-	-	-	-	-	-	-
3. Provisions durables pour risques et charges	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (A)	5 484 130.71							5 484 130.71
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	2 145 707.22	-	-	-	-	-	-	2 145 707.22
5. Autres provisions pour risques et charges	11 132 153.00	675 167.00	-	-	-	-	-	11 807 320.00
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-
SOUS TOTAL (B)	13 277 860.22	675 167.00						13 953 027.22
TOTAL (A+B)	18 761 990.93	675 167.00						19 437 157.93

Tableau des Dettes

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants vis-à-vis de l'Etat et organismes publics	Montants vis-à-vis des entreprises liées	Montants représentés par effet
DE FINANCEMENT	700 000 000.00	700 000 000.00						
Emprunts obligataires	700 000 000.00							
Autres dettes de financement								
DU PASSIF CIRCULANT	1 861 715 158.67	888 954 251.52	972 760 907.15			121 739 785.16	1 224 666 551.62	101 746 229.18
Fournisseurs et compte rattachés	437 984 915.82	338 323 531.38	99 661 384.44				18 055 077.62	101 746 229.18
Clients créditeurs, avances et acomptes	58 468 620.75		58 468 620.75					
Personnel	1 021 176.76		1 021 176.76					
Organismes sociaux	283 824.48		283 824.48					
Etat	121 492 608.80	6 956 276.28	114 536 332.52			247 176.36		
Comptes d'associés	1 067 917 994.04	453 917 994.04	614 000 000.00				1 067 917 994.04	
Autres créanciers	6 129 761.53	6 129 761.53					200 000.00	
Comptes de régularisation - Passif	168 416 256.49	83 626 688.29	84 789 568.20				138 493 479.96	

RESUME DU RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2015

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Société IMMOLOG, comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement et l'état des informations complémentaires relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2015. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 971 377 950,07 MAD dont un bénéfice net de 140 704 613,91 MAD.

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.


Nous certifions que les états de synthèse cités ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société IMMOLOG au 31 décembre 2015 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.


Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Société.

Casablanca, le 19 mai 2015

Les Commissaires aux Comptes

Deloitte Audit

 Ahmed Benabdelkhalak
 Associé
 Deloitte Audit
 288 Boulevard Zerktouni
 - CASABLANCA
 Tél : 022 22 47 54/53/52/51
 Fax : 022 22 40 76

A. Saïdi et Associés

 Nawfal Amar
 Associé
 A. SAÏDI & ASSOCIÉS
 4, Place Mouloud - CASABLANCA
 Tél : 022 27 99 18
 Fax : 022 22 10 24

IMMOLOG

IMMOLOG, SA au capital de 550 000 000 Dhs - RC Casablanca 144 759.
 Siège social : Km 7 - Route de Rabat - Ain Sebaâ - Casablanca